

*Date de dépôt: 30 novembre 2007*

## **Pétition**

### **pour des Pâquis vivants, mais pas invivables !**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le quartier des Pâquis est un quartier VIVANT, c'est pourquoi nous l'apprécions et nous y habitons.

Cependant, la multiplication effrénée des restaurants, débits de boissons, bars, tea-rooms et les terrasses qui les accompagnent (terrasses sur le trottoir et en zones de parcage) provoquent des nuisances sonores de plus en plus fréquentes et de plus en plus tard dans la nuit. Certains endroits du quartier ont une telle concentration d'établissements et de terrasses, qu'il devient difficile de vivre à proximité. (On notera également, les chaises non rangées après fermeture, sur lesquelles viennent s'installer les fêtards tardifs).

Beaucoup d'établissements n'observent pas les horaires limite de fermeture et ne s'occupent pas de faire respecter par leur clientèle les règles élémentaires de respect du voisinage. Signalons également qu'après la fermeture suit le bruit du rangement des terrasses !

Pour que le quartier des Pâquis ne devienne pas seulement un lieu où l'on vient faire la fête sans tenir compte des milliers de gens qui essaient d'y vivre et d'y dormir, nous demandons, par cette pétition :

- Qu'un contrôle accru soit fait sur le type de patentes accordées aux établissements selon leurs emplacements, ainsi que sur la pertinence de l'autorisation d'une terrasse supplémentaire.
- Que les horaires de fermeture effective des terrasses soient ramenés à minuit en semaine et une heure le week-end.
- Que les dérogations d'horaires repoussant d'une heure la fermeture des établissements, soient accordées aux cas par cas en fonction de leur emplacement et du respect qu'ils ont pour le voisinage.

- Que des directives fermes, sur le respect de la tranquillité du voisinage à toute heure du jour et de la nuit, ainsi que sur les horaires de fermeture soient données aux tenanciers des établissements concernés.
- Que la police de proximité (cantonale ou municipale) effectue des contrôles que les mesures légales soient appliquées dans tous les cas d'infractions.

N.B. : 680 signatures

*SURVAP*

M. Luc Gilly

Association des habitants des

Pâquis

Rue des Pâquis 45

1201 Genève